

Pesticides, santé publique en jeu

Malgré l'accumulation des preuves de l'impact nocif des pesticides sur la santé, les mesures prises par le gouvernement peinent à être à la hauteur.

A lors que la question d'être obligé ou non de traiter ses vignes avec un insecticide s'invitait au tribunal correctionnel de Dijon il y a peu, la France est toujours le premier utilisateur européen de pesticides. Le plan Ecophyto 2018, qui vise à réduire de 50 % l'usage des pesticides à l'horizon 2018 est quant à lui bien loin de tenir ses promesses. S'appuyant sur les parutions scientifiques françaises et internationales parues jusqu'en 2012, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) publiait en juin dernier une expertise collective concernant les effets des pesticides sur la santé (cf. encadré). Les auteurs de ce travail se sont intéressés en priorité à l'exposition des personnes travaillant dans le secteur agricole et des plus jeunes (fœtus et

définitivement, fin janvier 2014, une proposition de loi interdisant les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides) dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022.

UNE TIMIDE AVANCÉE

Joël Labbé, sénateur Europe Écologie-Les Verts, à l'origine de cette proposition de loi, se félicite de cette « avancée dans le domaine sanitaire et environnemental ». Cela va dans le sens de la sensibilisation faite à l'échelle individuelle par des associations comme WECF et son projet Nesting¹ qui donne des conseils pour vivre dans des intérieurs sains. Cependant, en milieu rural, même si les habitants jardineront bientôt

Même si, en France, 90% des pesticides sont utilisés en agriculture, les actifs agricoles sont loin d'être les seuls exposés

enfants). Ils avancent une « *présomption forte* » de lien entre certains cancers ainsi que la maladie de Parkinson et l'usage de pesticides chez les professionnels agricoles. Deux grandes recommandations sont proposées : améliorer les connaissances sur l'exposition des populations (agricole et générale) et rechercher le lien entre exposition et pathologies. Mais des associations comme Générations futures demandent une « *action publique forte et rapide en matière de réduction de l'usage des pesticides* ». Cette demande a été partiellement entendue car le Parlement adoptait

sans pesticides, leur santé ne va pas forcément s'améliorer ; en France, 90 % des pesticides utilisés le sont dans le secteur agricole. Et pour l'instant, les résultats de l'expertise de l'Inserm semblent peu pris en compte, notamment pour les autorisations nationales des substances actives. Actuellement, le ministère de l'Agriculture signe les autorisations de mise sur le marché (AMM), après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) – cf. TRI n°429. Le projet de Loi d'avenir agricole, qui prévoit par ailleurs un suivi permanent de l'impact des

PESTICIDES ?
TOUT ÇA EST
LARGEMENT
EXAGÉRÉ !



pesticides sur l'environnement et la santé, propose que les AMM soient désormais délivrées par l'Anses. D'autres acteurs, comme les médecins, demandent que l'évaluation des produits soit confiée à des laboratoires indépendants désignés par l'Anses et que la décision soit prise par trois ministères : Santé, Environnement et Agriculture. Certains médecins se sont déjà engagés sur le dossier des pesticides en 2012, notamment dans le Limousin, pour alerter les pouvoirs publics et les populations. Dans certaines zones de cette région, ils ont observé « *plus de cinquante traitements* » sur les arbres fruitiers en 2013².

¹ - www.projetnesting.fr.

² - allasacongpesticides.blogspot.fr.

■■■ Parti de quelques médecins, ce mouvement est devenu national et regroupe aujourd'hui près de 1200 médecins, en France métropolitaine et dans les Antilles, signataires d'un appel³ mettant en garde contre la dangerosité des pesticides : « *Les pesticides ont largement contaminé l'environnement, aussi bien les eaux de surface que les eaux de pluie, aussi bien les sols que nos organismes (90% de la population française est contaminée par les organophosphorés). Plus préoccupant, dans la cohorte Pelagie [suivie dans le cadre d'une étude sur les perturbateurs endocriniens], en Bretagne, seuls 1,6% des échantillons d'urine de femmes enceintes ne contiennent pas de trace des pesticides recherchés.* »³

EXIGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE

En début d'année, le professeur Gilles-Eric Séralini signe une nouvelle étude montrant, selon lui, que les pesticides sont « *deux à mille fois plus toxiques* » qu'annoncés. En effet, avant la mise sur le marché, c'est la substance active et non le produit final qui est évaluée. Le biologiste de l'Université de Caen pointe du doigt les adjuvants, « *sou-*

vent gardés confidentiels et déclarés comme inertes par les fabricants ». Pour François Veillerette, porte-parole de Générations futures, « *les tests sur les effets chroniques de ces formulations de pesticides doivent être rendus obligatoires au niveau national et européen au plus vite, c'est une exigence de santé publique* ».

Au-delà des études et des AMM, la question des alternatives naturelles aux pesticides est assez absente des débats. Dans d'autres pays européens, les préparations à base de composants naturels s'échangent et se vendent assez facilement⁴. C'est le cas en Espagne par exemple où une préparation à base d'ortie et de luzerne, visant à renforcer les défenses et à repousser les pucerons, peut être vendue par une entreprise familiale à des exploitations agricoles. En France, la vente des préparations naturelles peu préoccupantes (appellation générique), c'est-à-dire à base de composants naturels, est illégale. La prochaine Loi d'avenir, examinée au Sénat en avril prochain, pourrait changer la donne.

■ GABRIELLE SICARD
INTERAFCCG

3 - Plus d'infos sur cet appel : www.alerte-medecins-pesticides.fr/?page_id=544.

4 - À lire sur le sujet : www.bastamag.net/les-alternatives-aux-pesticides-se.

en bref

PAS DANS MON JARDIN

Fin février, *Le Monde* se faisait l'écho de la campagne que mène au Texas Rex Tillerson contre l'installation à proximité de sa propriété d'un château d'eau destiné à approvisionner des puits d'extraction de gaz de schiste. Rex Tillerson qui n'est autre que le PDG du pétrolier ExxonMobil, leader de l'extraction de gaz de schiste aux États-Unis, craint que des nuisances telles que le balai des camions ne dévalorise la valeur de son luxueux ranch... □

PRIORITÉS

Mi-février, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (Anses) présentait son programme de travail pour l'année 2014. Cette année, elle mettra l'accent sur les travaux d'évaluation des risques concernant spécifiquement les enfants (liés à l'usage d'appareils radioélectriques, substances chimiques des jouets, alimentation...), et d'autre part, sur la question des expositions aux pesticides des travailleurs agricoles et des riverains (caractérisation de ces expositions, réglementation...). □

MAUVAISE FOI

France nature environnement a intenté un recours devant le Conseil d'État pour annuler le décret exemptant les élevages porcins de 450 à 2000 places, des enquêtes publiques et études d'impact environnemental dont elles faisaient jusqu'alors l'objet. Ce recours a été qualifié de « *mauvaise foi* » par la FNSEA, la Fédération nationale porcine et Coop de France, qui accusent les environnementalistes de « *stigmatiser l'élevage porcin par pure idéologie* ». □

PESTICIDES : EFFETS SUR LA SANTÉ

UNE EXPERTISE COLLECTIVE DE L'INSERM

Depuis dix ans, la vente de pesticides avoisine les 80000 tonnes par an, ce qui place la France comme l'un des premiers utilisateurs mondiaux. 80% de ce tonnage est utilisé pour le traitement des céréales à paille, le maïs, le colza et la vigne. L'exposition professionnelle aux pesticides touche 5,6 millions de personnes (exploitants, salariés, ayants droits et enfants, retraités) auxquels il faut ajouter les personnes en charge de l'entretien des voiries ou des terrains de sport, les jardiniers. Mais ce chiffre est probablement faible au regard de toutes les personnes exposées aux pesticides par leur environnement, leur alimentation ou encore les activités et usages domestiques (traitement du bois, anti-poux, produits vétérinaires...). Les études analysées par l'Inserm dans le cadre de son expertise montrent une augmentation du risque de malformations congénitales chez les enfants, en lien avec l'usage domestique de pesticides par les mères ou leur lieu de vie. Ce travail identifie également des relations entre la survenue de certaines pathologies (cancers, maladies neurodégénératives, troubles de la reproduction...) et l'exposition aux pesticides. La question de l'impact d'une exposition tout au long de la vie d'un individu et des mélanges avec d'autres substances (autres polluants, médicaments, additifs alimentaires...) reste en suspens. Plus d'infos : www.inserm.fr.

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif normal : 55€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :